

Résolution

Création de servitudes au profit de la Commune de Bernex sur les parcelles 8638, propriété de la FCBL, et 8674, copropriété de la FCBL et de la banque Raiffeisen région Genève-Rhône, pour l'usage public du 1^{er} niveau du parking public et des accès.

- Vu le vote du Conseil municipal du 17 octobre 1995 favorable à la construction d'un étage supplémentaire d'un parc de stationnement au 257 rue de Bernex, dans la propriété de la Fondation de la Commune de Bernex pour le Logement, parcelle « Pally », avec l'acceptation d'un crédit de CHF 1'050'000.-,
- Vu l'assujettissement du premier étage de ce parking au régime général du domaine public par le fait qu'il est affecté à l'usage public depuis son origine (jurisprudence arrêt TF du 27 janvier 1987) et de surcroît construit avec le soutien financier de la commune,
- Vu la nécessité pour la commune d'être au bénéfice d'une servitude d'usage public afin de formaliser une situation établie dès l'origine,
- Vu la PPE existant entre la FCBL et la banque Raiffeisen Région Genève-Rhône et la décision favorable de l'Assemblée générale ordinaire de la PPE du 26 novembre 2021,
- Vu le projet d'acte notarié établi le 25 novembre 2021 par Me Cédric Schneider,
- Vu les plans de servitudes établis le 2 juillet 2021 par M. Christian Haller, du bureau Haller Wasser, ingénieurs géomètres brevetés,
- Vu le rapport de la commission « Finances et Administration » du 13 décembre 2021,
- Conformément aux statuts de la Fondation de la Commune de Bernex pour le Logement (FCBL), approuvés par le Grand Conseil le 27 novembre 2020,
- Conformément à l'art. 30A de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal

DECIDE

Par 17 oui, 3 non et 1 abstention (21 votants)

1. D'autoriser la Fondation de la Commune de Bernex pour le Logement (FCBL) à constituer des servitudes, à titre gratuit, sur la parcelle N° 8638, de Bernex, sise rue de Bernex 257A et 261, propriété de la FCBL, et sur la parcelle N° 8674, de Bernex, sise 259A rue de Bernex, propriété de la FCBL et de la banque Raiffeisen Région Genève-Rhône, au profit de la commune de Bernex, selon les plans de servitude établis le 2 juillet par M. Christian Haller, du bureau Haller Wasser, ingénieurs géomètres brevetés, et le projet d'acte notarié établi le 25 novembre 2021 par Me Cédric Schneider.
